

Audit et commissariat aux comptes, Expertise comptable, formation, recrutement et gestion des ressources humaines, Etudes et Conseil en organisation et en gestion



Association Nodde Nooto (A2N)

**BP 30 Dori, BURKINA FASO,
Tél: (226) 25 35 59 19 / (+226) 24 49 01 03:
Email: contact@noddennooto.org**

RAPPORT D'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DE L'ASSOCIATION NOODDE NOOTO (A2N)

EXERCICE 2022

Version Définitive

Septembre 2023

- Porte 416, Rue 30.161, Quartier Karparla, Secteur 51
- Parcille 14, Lot 01, Section TV
- 09 BP 654 Ouagadougou 09 Burkina Faso
- Tél Bureau : +226 25 37 27 33
- E-mail : contact@iac-afrique.com
- Site web : www.iac-afrique.com
- RCCM : BF OUA 2015 B 4180
- N°IFU : 00067991 T
- Régime Fiscal : Réel Normal d'imposition (RNI)
- Division Fiscale : DME Ouagà Centre II
- Réf Bancaire : Ecobank N° BF083 00012 170593515001 37

Ouagadougou, le 20 Septembre 2023

A

Madame la Présidente
du Conseil
d'administration de
l'ONG A2N

Objet : Lettre introductive

Madame la Présidente,

En exécution du mandat d'auditeur des comptes de l'ONG A2N que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons dans ce rapport, les conclusions des diligences d'audit mises en œuvre au titre de la certification des comptes de l'exercice 2022 couvrant la période allant du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 et concernant l'ensemble des fonds mise à la disposition de l'ONG au cours de la même période.

Notre rapport d'audit fournit l'opinion de l'auditeur sur la gestion de l'ensemble des fonds mobilisés par l'ONG au cours de l'exercice clos le 31/12/2022.

Nous remercions tout le personnel de A2N pour sa disponibilité et sa contribution à la réalisation de la mission.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

L'Associé Gérant



SOMMAIRE

1. OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022	4
2. SITUATION FINANCIERE AU 31 12 2022.....	7
2.1 SITUATION FINANCIERE DE A2N.....	8
2.2 NOTE SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 31/12/2022	9
2.2.1 <i>NOTE 1 : Direction Exécutive</i>	9
2.2.2 <i>NOTE 2 : PROJET REcosa</i>	10
2.2.3 <i>NOTE 3 : PROJET YIDGIRI</i>	11
2.2.4 <i>NOTE 4 : PROJET GOLCOS</i>	12
2.2.5 <i>NOTE 5 : PROJET BKF-024</i>	13
2.2.6 <i>NOTE 6 : PROJET STABILISATION</i>	14
2.2.7 <i>NOTE 7 : PROJET PRECS</i>	15
2.2.8 <i>NOTE 8 : PROJET PARPEL 2</i>	16
2.2.9 <i>NOTE 9 : PROJET JDDP</i>	17
2.2.10 <i>NOTE 10 : PROJET PRRCT</i>	18
2.2.11 <i>NOTE 11 : PROJET DJAMNAATI.....</i>	19
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	21
3.1 PRÉSENTATION DU CONTEXTE ET DU CADRE DE L'AUDIT.....	22
3.2 LES PROJETS EXECUTÉS AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE.....	23
3.3 DILIGENCES D'AUDIT	24
3.3.1 <i>Objectif de l'audit</i>	24
3.3.2 <i>Les principes comptables appliqués.....</i>	24
3.3.3 <i>Diligences d'audit mises en œuvre.....</i>	24
4. ANNEXES.....	26

1. OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'OPINION SUR LES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022

PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Madame la Présidente,

Opinion

Nous avons effectué l'audit financier et comptable de la situation financière au 31 Décembre 2022 de l'ONG A2N constitué du tableau des emplois - ressources consolidé faisant ressortir un total ressources de 1 185 939 579, un total emplois de 964 243 309 et une trésorerie de 221 696 270 ci-joint en annexe de notre rapport et concernant les opérations de la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

A notre avis, le tableau emplois ressources ci-joints donne, donne dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ONG A2N au 31 Décembre 2022, conformément de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de A2N au sens des règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au **Burkina Faso** et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder **notre opinion**.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au **Système Comptable de l'OHADA**, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la structure à poursuivre son activité, et d'appliquer le principe comptable de poursuite d'activité, sauf si A2N a l'intention de cesser toute activité.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies

peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de A2N ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de A2N à poursuivre son activité.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener la structure à cesser son activité.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Ouagadougou le 20 septembre 2023

L'Associé Gérant



2. SITUATION FINANCIERE AU 31 12 2022

2.1 SITUATION FINANCIERE DE A2N

La situation financière de l'ONG A2N se présente comme suit au 31 décembre 2022

ORDRE	NOM DU PROJET	SOLDE REPORTE EN 2021		RESSOURCES DE LA PERIODE	EMPLOIS DE LA PERIODE	TRESORERIE FINALE
		BANQUE	CAISSE			
1	Direction	15 265 221	116 830	145 460 954	140 652 633	10 340 070
2	REcosa	6 896 114	4 814 368	53 474 073	57 571 286	7 613 269
3	YIDGIRI	4 232 772		169 666 946	171 184 274	2 715 444
4	GOLCOS	-	-	10 356 000	10 331 182	24 818
5	BKF-024	3 604 819		55 045 616	51 764 205	323 408
6	STABILISATION	-	-	96 441 189	41 445 484	54 995 705
7	PRECS	44 369 342	10 750	73 555 773	117 940 390	4 525
8	PARPEL	8 460 581	73 000	78 553 086	89 638 204	19 472 699
9	JDDP	-	1 430 000	42 371 000	43 801 000	-
10	ONU-Habitat	-	-	97 702 150	74 900 290	22 801 860
11	DJAMNAATI			328 700 237	165 014 361	163 685 876
		28 167 607	6 444 948	1151 327 024	964 243 309	221 696 270

2.2 NOTE SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 31/12/2022

2.2.1 NOTE 1 : Direction Exécutive

Au titre de la Direction Exécutive ; pour l'exercice 2022 sous revue, les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités est de **155 892 934 FCFA**. L'exécution financière de ces ressources se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION	2 100 000	14	DETTES	2 470 119
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	2 470 119
1010	Immobilisations incorporelles	480 000	1405	Dettes de Personnels	
1015	Batiments Installations Techniques et Aéronavements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels	1 610 000	1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1430	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1032	Autre actifs biologiques		6	FONDS DE FINANCEMENT	129 108 463
1035	Autres immobilisations financières		6005	Solde d'ouverture banque	
2	EMPLOIS	136 583 803	6010	Solde d'ouverture caisse	
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6015	FONDS RECUS	129 108 463
2005	Achats et variations de stocks	10 125 984	6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	
2010	Transport	5 894 728	6025	AUTRES SUBVENTIONS	
2015	Services ext A	30 089 421	6XXXX	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	131 678 582
2020	Services ext B	27 251 130	7	DETTES	
2025	Impôts et taxes	30 000	7005	Fournisseurs et comptes attachés	
2030	Autres charges		7010	Personnel	
2035	Charges de personnel	63 185 932	7015	Dettes Sociales	7 127 180
2040	Frais financiers et charges assimilées		7020	Dettes Fiscales	6 755 180
XXXXXX	*** TOTAL EMPLOIS ***	136 583 803	7025	Oéducteurs divers	
3	CREANCES		7030	DRF et OPD en instance	
3000	Stocks		7XXXX	*** TOTAL DETTES ***	13 682 372
3005	Factures avances et acomptes versés	190 000			
3010	Personnel Avances et Acomptes	79 530	4	TRESORERIE	
3015	Organismes sociaux	15 148 391	4005	Solde de doute banque	10 431 980
3020	Etat et collectivités publiques	1 089 380	4010	Solde de doute caisse	
3025	Organismes internationaux		4015	Trésor Commune de Ouagadougou	
3030	Débiteurs divers		4XXXX	*** TOTAL TRESORERIE ***	10 431 980
XXXXXX	*** TOTAL CREANCES ***	17 117 221			
4	TRESORERIE				
4005	Solde de doute banque				
4010	Solde de doute caisse	91 910			
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
XXXXXX	*** TOTAL TRESORERIE ***	91 910			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
XXXXXX	*** TOTAL STOCKS ***	0			
	TOTAL GENERAL EMPLOIS	155 892 934		TOTAL GENERAL RESSOURCES	165 892 934

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **155 801 024 FCFA** soit un taux d'environ 100% dont **17 117 221 FCFA** sont constitué de créances à recouvrir.

La Trésorerie disponible au 31/12/2022 est de **– 10 340 070 FCFA** soit **91 910 FCFA** en caisse et un solde négatif de **10 431 980 FCFA** en banque correspondant à un découvert bancaire

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources de la Direction Exécutive.

2.2.2 NOTE 2 : PROJET REcosa

Pour la période sous revue les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet REcosa est de **65 184 555 FCFA**. La situation de l'exécution financière de ces ressources se présente comme suit au 31/12/2022 :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION		14	DETTES	
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Personnels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels	0	1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1035	Autres immobilisations financières		6	FONDS DE FINANCEMENT	
12ZZZ	*** TOTAL IMMOBILISATION ***	0	6005	Solde d'ouverture banque	6 896 114
2	EMPLOIS		6005	Solde d'ouverture caisse	4 814 368
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6005	Fond reçu de H.I	44 054 073
2005	Achats et variations de stocks	5 483 158	6010	DON FAD AVANCE INITIALE	
2010	Transport	4 947 000	6015	DON FAD FONDS RECUS	
2015	Services ext A	9 863 012	6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	
2020	Services ext B	16 784 135	6025	AUTRES SUBVENTIONS	8 300 000
2025	Impôts et taxes	339 165	6ZZZZ	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	64 064 555
2030	Autres charges	1 649 589	7	DETTES	
2035	Charges de personnel	14 005 227	7005	Fournisseurs et comptes rattachés	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7010	Personnel	
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	53 071 286	7015	Dettes Sociales	
3	CREANCES		7020	Dettes Fiscales	
3000	Stocks		7025	Créditeurs divers	1 120 000
3005	Factures avances et acomptes versés		7030	DRF et DPD en instance	
3010	Personnel Avances et Acomptes		7ZZZZ	*** TOTAL DETTES ***	1 120 000
3015	Organismes sociaux				
3020	Etat et collectivités publiques				
3025	Organismes internationaux				
3030	Débiteurs divers	4 500 000			
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***	4 500 000			
4	TRESORERIE				
4005	Solde banque	4 253 229			
4010	Solde caisse	3 360 040			
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	7 613 269			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***	0			
TOTAL GENERAL EMPLOIS			65 184 555	TOTAL GENERAL RESSOURCES	65 184 555

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **57 571 286 FCFA** soit un taux de 88%. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 du projet est de **7 613 269 FCFA**.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet REcosa.

2.2.3 NOTE 3 : PROJET YIDGIRI

Les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet YIDGIRI est de **173 899 718 FCFA** au titre de la période 2022 sous revue. La situation d'exécution financière de ces ressources se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION		14	DETTES	
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Personnels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels		1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1032	Autre actifs biologiques		6	FONDS DE FINANCEMENT	
1035	Autres immobilisations financières		6005	Etat Fonds Reçus	
2	EMPLOIS		6010	Solde d'ouverture banque	4 232 772
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6015	Solde d'ouverture caisse	
2005	Achats et variations de stocks	15 102 050	6020	Fond reçu par CNFA	166 632 895
2010	Transport	146 791	6025	AUTRES SUBVENTIONS (reversement trop percu frais de mission)	3 034 051
2015	Services ext A	21 134 530	6ZZZZ	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	173 899 718
2020	Services ext B	54 323 198	7	DETTES	
2025	Impôts et taxes	5 919 499	7005	Fournisseurs et comptes rattachés	
2030	Autres charges	15 265 826	7010	Personnel	
2035	Charges de personnel	59 292 380	7015	Dettes Sociales	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7020	Dettes Fiscales	
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	171 184 274	7025	Créditeurs divers	
3	CREANCES		7030	DRF et DPD en instance	
3000	Stocks		7ZZZZ	*** TOTAL DETTES ***	0
3005	Factures avances et acomptes versés				
3010	Personnel Avances et Acomptes				
3015	Organismes sociaux				
3020	Etat et collectivités publiques				
3025	Organismes internationaux				
3030	Débiteurs divers				
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***	0			
4	TRESORERIE				
4005	Solde de clôture banque	2 715 444			
4010	Solde de clôture caisse				
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	2 715 444			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***				
	***** EXCEDENT RESSOURCES/EMPLOIS *****				
	TOTAL GENERAL EMPLOIS	173 899 718		TOTAL GENERAL RESSOURCES	173 899 718

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **171 184 274 FCFA** soit un taux de 98%. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 du projet est de **2 715 444 FCFA**.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet YIDGIRI.

2.2.4 NOTE 4 : PROJET GOLCOS

Pour la période sous revue, les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet GOLCOS est de **10 356 000 FCFA**. La situation d'exécution financière de ces ressources se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION		14	DETTES	
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Personnels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels		1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1032	Autre actifs biologiques		6	FONDS DE FINANCEMENT	
1035	Autres immobilisations financières		6005	Etat Fonds Reçus	
2	EMPLOIS		6010	Fond recu du PNUD	10 300 000
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6015	DON FAD FONDS REÇUS	
2005	Achats et variations de stocks	422 400	6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	
2010	Transport	302 250	6025	AUTRES SUBVENTIONS	
2015	Services ext A	2 650 000	6ZZZZ	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	10 300 000
2020	Services ext B	5 849 657	7	DETTES	
2025	Impôts et taxes		7005	Fournisseurs et comptes rattachés	
2030	Autres charges	1 106 875	7010	Personnel	
2035	Charges de personnel		7015	Dettes Sociales	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7020	Dettes Fiscales	56 000
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	10 331 182	7025	Créditeurs divers	
3	CREANCES		7030	DRF et DPD en instance	
3000	Stocks		7ZZZZ	*** TOTAL DETTES ***	56 000
3005	Factures avances et acomptes versés				
3010	Personnel Avances et Acomptes				
3015	Organismes sociaux				
3020	Etat et collectivités publiques				
3025	Organismes internationaux				
3030	Débiteurs divers				
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***				
4	TRESORERIE				
4005	Solde banque	24 818			
4010	Solde caisse				
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	24 818			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***				
	TOTAL GENERAL EMPLOIS	10 356 000		TOTAL GENERAL RESSOURCES	10 356 000

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **10 331 182 FCFA** soit un taux d'environ 100%. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 du projet est de **24 818 FCFA**.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet GOLCOS.

2.2.5 NOTE 5 : PROJET BKF-024

Les ressources mobilisées par l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet BKF-024 au titre de l'exercice 2022 sous revue sont de **55 369 024 FCFA**. La situation d'exécution financière de ces ressources se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMobilisation		14	DETtes	
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Personnels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériel		1420	Dettes Sociales	
1025	Matériel de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1032	Autre actifs biologiques	29 956 500	6	FONDS DE FINANCEMENT	51 290 465
1035	Autres immobilisations financières		6005	Solde d'ouverture banque	
1ZZZZ	*** TOTAL IMMobilisation ***	29 956 500	6010	Solde d'ouverture Caisse	0
2	EMPLOIS		6015	FONDS RECUS LUX-DEV	45 489 595
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	
2005	Achats et variations de stocks	4 470 000	6025	AUTRES SUBVENTIONS	5 800 870
2010	Transport	150 000	6ZZZZ	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	51 290 465
2015	Services ext A	400 000	7	DETtes	
2020	Services ext B	2 376 565	7005	Fournisseurs et comptes rattachés	
2025	Impôts et taxes	200 760	7010	Personnel	
2030	Autres charges	4 619 646	7015	Dettes Sociales	73 846
2035	Charges de personnel	9 590 734	7020	Dettes Fiscales	14 340
2040	Frais financiers et charges assimilées		7025	Créditeurs divers (Frais de gestion A2N)	3 666 965
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	21 807 705	7030	DRF et DPD en instance	
3	CREANCES		7ZZZZ	*** TOTAL DETtes ***	3 755 151
3000	Stocks			TRESORERIE	
3005	Factures avances et acomptes versés			Solde banque (excedent)	323 408
3010	Personnel Avances et Acomptes			Solde caisse	0
3015	Organismes sociaux			Trésor Commune de Ouagadougou	
3020	Etat et collectivités publiques			*** TOTAL TRESORERIE ***	323 408
3025	Organismes internationaux	3 604 819			
3030	Débiteurs divers				
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***	3 604 819			
4	TRESORERIE				
4005	Solde banque	0			
4010	Solde caisse	0			
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	0			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***	0			
TOTAL GENERAL EMPLOIS			TOTAL GENERAL RESSOURCES		
		55 369 024			55 369 024

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **55 369 024 FCFA** soit un taux de 100%.

La Trésorerie disponible au 31/12/2022 est de **0 FCFA** en caisse et un solde négatif de **323 408 FCFA** en banque correspondant à un découvert bancaire.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet BKF-024.

2.2.6 NOTE 6 : PROJET STABILISATION

Les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet STABILISATION pour la mise en œuvre de ses activités est de **96 441 189 FCFA**. La situation d'exécution financière de ces ressources se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION		14	DETTES	
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Personnels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels		1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1032	Autre actifs biologiques		6	FONDS DE FINANCEMENT	
1035	Autres immobilisations financières		6005	Etat Fonds Reçus	
2	EMPLOIS		6010	DON FAD AVANCE INITIALE	
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6015	DON FAD FONDS REÇUS	
2005	Achats et variations de stocks	3 949 200	6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	96 003 189
2010	Transport	1 740 000	6025	AUTRES SUBVENTIONS	
2015	Services ext A	8 557 500	6ZZZZ	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT	96 003 189
2020	Services ext B	17 759 606	7	DETTES	
2025	Impôts et taxes	53 508	7005	Fournisseurs et comptes rattachés	
2030	Autres charges	4 571 580	7010	Personnel	
2035	Charges de personnel	4 814 090	7015	Dettes Sociales	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7020	Dettes Fiscales	438 000
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	41 445 484	7025	Créditeurs divers	
3	CREANCES		7030	DRF et DPD en instance	
3000	Stocks		7ZZZZ	*** TOTAL DETTES ***	438 000
3005	Factures avances et acomptes versés				
3010	Personnel Avances et Acomptes				
3015	Organismes sociaux				
3020	Etat et collectivités publiques				
3025	Organismes internationaux				
3030	Débiteurs divers				
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***				
4	TRESORERIE				
4005	Solde caisse	4 387 500			
4010	Solde banque	50 608 205			
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	54 995 705			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***				
**** EXCEDENT RESSOURCES/EMPLOIS ****					
TOTAL GENERAL EMPLOIS			96 441 189	TOTAL GENERAL RESSOURCES	96 441 189

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **41 445 484 FCFA** soit un taux de 43%. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 du projet est de **54 995 705 FCFA**.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet STABILISATION.

2.2.7 NOTE 7 : PROJET PRECS

Les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet PRECS est de **117 941 190 FCFA**. La situation d'exécution financière de ces ressources se présente comme suit

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION		14	DETTES	4 252 698
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	4 252 698
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Personnels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels		1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1035	Autres immobilisations financières		6	FONDS DE FINANCEMENT	
1ZZZZ	*** TOTAL IMMOBILISATION ***	117 940 390	6005	Etat Fonds Reçus	
2	EMPLOIS		6010	DON FAD AVANCE INITIALE	
20	CHARGES D'EXPLOITATION	117 940 390	6015	DON FAD FONDS REÇUS	61 491 358
2005	Achats et variations de stocks	33 095 454	6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	
2010	Transport	940 000	6025	AUTRES SUBVENTIONS	350 000
2015	Services ext A	29 958 389	6ZZZZ	APPORT EN NATURE	4 620 000
2020	Services ext B	31 965 328	7	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT	66 461 358
2025	Impôts et taxes	1 616 832	7005	DETTES	
2030	Autres charges	3 975 296	7010	Fournisseurs et comptes rattachés	
2035	Charges de personnel	16 389 091	7015	Personnel	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7020	Dettes Sociales	117 219
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	117 940 390	7025	Dettes Fiscales	2 724 498
3	CREANCES		7030	Créditeurs divers	
3000	Stocks		7ZZZZ	DRF et DPD en instance	
3005	Factures avances et acomptes versés			*** TOTAL DETTES ***	2 841 717
3010	Personnel Avances et Acomptes			TRESORERIE INITIALE	
3015	Organismes sociaux			Solde initial banque	44 369 342
3020	Etat et collectivités publiques			Solde initial caisse	10 750
3025	Organismes internationaux			Solde final banque	5 325
3030	Débiteurs divers			TOTAL TRESORERIE	44 385 417
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***	0			
4	TRESORERIE				
4005	FAD Compte BCEAO				
	Solde final caisse	800			
4010	Comptes d'opération				
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	800			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***				
	TOTAL GENERAL EMPLOIS	117 941 190		TOTAL GENERAL RESSOURCES	117 941 190

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **117 940 390 FCFA** soit un taux d'environ 100%. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 est de **- 4525 FCFA** soit **800**

FCFA en caisse et un solde négatif de **5 325 FCFA** en banque correspondant à un découvert bancaire.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet PRECS.

2.2.8 NOTE 8 : PROJET PARPEL 2

Les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet PARPEL est de **98 026 035 FCFA**. La situation d'exécution financière de la mise en œuvre du Projet se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION	884 000	14	DETTES	30 750
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Prsonels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	30 750
1020	Matériels		1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport	884 000	1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1032	Autre actifs biologiques		6	FONDS DE FINANCEMENT	78 522 336
1035	Autres immobilisations financières		6005	Etat Fonds Reçus	
2	EMPLOIS		6010	DON FAD AVANCE INITIALE	
20	CHARGES D'EXPLOITATION	68 338 606	6015	DON FAD FONDS RECUS	75 205 644
2005	Achats et variations de stocks	17 018 557	6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	
2010	Transport	2 000	6025	AUTRES SUBVENTIONS	3 316 692
2015	Services ext A	6 151 743	6ZZZZ	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	78 553 086
2020	Services ext B	7 694 273	7	DETTES	
2025	Impôts et taxes	2 258 074	7005	Fournisseurs et comptes rattachés	
2030	Autres charges		7010	Personnel	
2035	Charges de personnel	35 213 959	7015	Dettes Sociales	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7020	Dettes Fiscales	
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	69 222 606	7025	Créditeurs divers	
3	CREANCES		7030	DRF et DPD en instance	
3000	Stocks		7ZZZZ	*** TOTAL DETTES ***	0
3005	Factures avances et acomptes versés			TRESORERIE INITIALE	
3010	Personnel Avances et Acomptes			Solde initial caisse	-
3015	Organismes sociaux			Solde finale banque	19 472 949
3020	Etat et collectivités publiques		7ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	19 472 949
3025	Organismes internationaux	28 803 179			
3030	Débiteurs divers				
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***	28 803 179			
4	TRESORERIE				
4005	Solde initiale banque				
4010	Solde finale caisse	250			
4015	Virement de fonds				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	250			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***				
	TOTAL GENERAL EMPLOIS	98 026 035		TOTAL GENERAL RESSOURCES	98 026 035

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **98 025 785 FCFA** soit un taux d'environ 100%. Sur les dépenses exécution 28 803 179 constitution des créances à recouvrer. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 est de **– 19 472 699 FCFA** soit **250 FCFA** en caisse et un solde négatif de **19 472 949 FCFA** en banque correspondant à un découvert bancaire.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet PARPEL 2.

2.2.9 NOTE 9 : PROJET JDDP

Les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet JDDP est de **43 801 000 FCFA**. Pour la période sous revue, le tableau emplois-ressources du projet JDDP se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION		14	DETTES	
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Personnels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels		1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1032	Autre actifs biologiques		6	FONDS DE FINANCEMENT	
1035	Autres immobilisations financières		6005	Solde Caisse	1 430 000
2	EMPLOIS		6010	Solde banque	0
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6015	FONDS RECUS	42 371 000
2005	Achats et variations de stocks	820 100	6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	
2010	Transport	1 420 000	6025	AUTRES SUBVENTIONS	
2015	Services ext A	9 162 500	67777	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	43 801 000
2020	Services ext B	32 398 400	7	DETTES	
2025	Impôts et taxes		7005	Fournisseurs et comptes rattachés	
2030	Autres charges		7010	Personnel	
2035	Charges de personnel		7015	Dettes Sociales	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7020	Dettes Fiscales	
27777	*** TOTAL EMPLOIS ***	43 801 000	7025	Créditeurs divers	
3	CREANCES		7030	DRF et DPD en instance	
3000	Stocks		77777	*** TOTAL DETTES ***	
3005	Factures avances et acomptes versés				
3010	Personnel Avances et Acomptes				
3015	Organismes sociaux				
3020	Etat et collectivités publiques				
3025	Organismes internationaux				
3030	Débiteurs divers				
37777	*** TOTAL CREANCES ***				
4	TRESORERIE				
4005	Solde banque	0			
4010	Solde caisse	0			
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
47777	*** TOTAL TRESORERIE ***	0			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
57777	*** TOTAL STOCKS ***				
TOTAL GENERAL EMPLOIS			43 801 000	TOTAL GENERAL RESSOURCES	
				43 801 000	

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **43 801 000 FCFA** soit un taux de 100%. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 du projet est de **0 FCFA**.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet JDDP.

2.2.10 NOTE 10 : PROJET PRRCT

Les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet PRRCT est de **97 702 150 FCFA**. Pour la période sous revue, le tableau emplois-ressources du projet PRRCT se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMOBILISATION		14	DETTES	
1005	Charges immobilisées		1400	Dettes Fournisseurs	0
1010	Immobilisations incorporelles		1405	Dettes de Prsonels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels		1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Reçus	
1032	Autre actifs biologiques		6	FONDS DE FINANCEMENT	
1035	Autres immobilisations financières		6005	Etat Fonds Reçus	
2	EMPLOIS		6010	Solde d'ouverture banque	
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6015	Solde d'ouverture caisse	
2005	Achats et variations de stocks	11 780 970	6020	Fond reçu par ONU-Habitat	95 885 471
2010	Transport	142 000	6025	AUTRES SUBVENTIONS	1 816 679
2015	Services ext A	9 540 424	6ZZZZ	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	97 702 150
2020	Services ext B	50 010 145	7	DETTES	
2025	Impôts et taxes	6 800	7005	Fournisseurs et comptes rattachés	
2030	Autres charges	400 000	7010	Personnel	
2035	Charges de personnel	3 019 951	7015	Dettes Sociales	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7020	Dettes Fiscales	
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	74 900 290	7025	Créditeurs divers	
3	CREANCES		7030	DRF et DPD en instance	
3000	Stocks		7ZZZZ	*** TOTAL DETTES ***	0
3005	Factures avances et acomptes versés				
3010	Personnel Avances et Acomptes				
3015	Organismes sociaux				
3020	Etat et collectivités publiques				
3025	Organismes internationaux				
3030	Débiteurs divers				
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***				
4	TRESORERIE				
4005	Solde banque	22 801 860			
4010	Solde caisse	0			
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	22 801 860			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***				
	TOTAL GENERAL EMPLOIS	97 702 150		TOTAL GENERAL RESSOURCES	97 702 150

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **74 900 290 FCFA** soit un taux de 77%. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 du projet est de **22 801 860 FCFA**.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur l'utilisation des ressources du Projet PRRCT.

2.2.11 NOTE 11 : PROJET DJAMNAATI

Les ressources dont a disposé l'ONG A2N pour la mise en œuvre des activités du projet DJAMNAATI est de **334 734 364 FCFA**. Le tableau emplois-ressources de l'utilisation des ressources du projet DJAMNAATI se présente comme suit :

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
1	IMMobilisation		14	DETtes	0
1005	Charges immobilisées	1400		Dettes Fournisseurs	
1010	Immobilisations incorporelles	16 604 500	1405	Dettes de Prsonels	
1015	Batiments Installations Techniques et Agencements		1410	Dettes Fiscales	
1020	Matériels	18 356 636	1420	Dettes Sociales	
1025	Matériels de Transport		1480	Autres Detts	
1030	Avances et acomptes versés		1490	Préfinancements Recus	
1035	Autres immobilisations financières		6	FONDS DE FINANCEMENT	327 978 500
1ZZZZ	*** TOTAL IMMOBILISATION ***	34 961 136	6005	Solde d'ouverture banque	
2	EMPLOIS			Etat Fonds Recus	327 978 500
20	CHARGES D'EXPLOITATION		6010	DON FAD AVANCE INITIALE	
2005	Achats et variations de stocks	5 929 616	6015	DON FAD FONDS RECUS	
2010	Transport	5 896 448	6020	DON FAD PAIEMENTS DIRECTES	
2015	Services ext A	21 114 621	6025	AUTRES SUBVENTIONS (annulation opération)	
2020	Services ext B	21 815 479	1ZZZZ	*** TOTAL FONDS DE FINANCEMENT ***	327 978 500
2025	Impôts et taxes	2 888 153	7	DETtes	
2030	Autres charges	30 866 576	7005	Fournisseurs et comptes rattachés	6 034 127
2035	Charges de personnel	40 540 424	7010	Personnel	
2040	Frais financiers et charges assimilées		7015	Dettes Sociales	
2ZZZZ	*** TOTAL EMPLOIS ***	129 051 317	7020	Dettes Fiscales	721 737
3	CREANCES		7025	Créditeurs divers	
3000	Stocks		7030	DRF et DPD en instance	
3005	Factures avances et acomptes versés	1 001 908	1ZZZZ	*** TOTAL DETTES ***	6 755 864
3010	Personnel Avances et Acomptes				
3015	Organismes sociaux				
3020	Etat et collectivités publiques	6 034 127			
3025	Organismes internationaux				
3030	Débiteurs divers				
3ZZZZ	*** TOTAL CREANCES ***	7 036 035			
4	TRESORERIE				
4005	FAD Compte BCEAO	162 944 876			
4010	Comptes caisse	741 000			
4015	Trésor Commune de Ouagadougou				
4ZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE ***	163 685 876			
5	STOCKS				
5005	Stocks				
5ZZZZ	*** TOTAL STOCKS ***				
	TOTAL GENERAL EMPLOIS	334 734 364		TOTAL GENERAL RESSOURCES	334 734 364

Le montant total des dépenses effectuées sur la période sous revue se chiffre à **171 048 488 FCFA** soit un taux de 51%. La Trésorerie disponible au 31/12/2022 du projet est de **163 685 876 FCFA**.

Nos contrôles ont mis en évidence les insuffisances suivantes :

- paiement de TVA pour **1.001.908 FCFA** sur des factures fournisseurs alors que ce type de dépense est inéligible au financement de l'AFD sur ce projet suivant la convention ;
- réalisation d'une acquisition de kit pour **1.942.500 FCFA** alors que cette acquisition n'est pas prévue dans PPM de la période sous revue.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1 PRESENTATION DU CONTEXTE ET DU CADRE DE L'AUDIT

L'Association Nodde Nooto (A2N) qui signifie en langue locale fulfuldé « Prêt à servir » est une ONG nationale de droit Burkinabè créée en 1996 pour se mettre à l'écoute et agir avec les communautés et partenaires pour un développement durable du Burkina Faso.

A2N s'investit depuis plusieurs années dans la promotion de la bonne gouvernance, notamment à travers plusieurs projets dédiés au renforcement de la participation citoyenne. Mais ce principe prend source au sein de la gouvernance de l'Association.

A2N est pilotée par trois instances de gestion qui sont :

- l'Assemblée Générale des membres ;
- le Conseil d'administration et,
- la Direction Exécutive.

L'association a pour objectif général de contribuer à un meilleur équilibre du patrimoine foncier et écologique par la valorisation des initiatives communautaires.

De manière spécifique, il s'agit pour A2N de :

- appuyer les organisations locales pour une meilleure gestion des ressources de leur milieu ;
- accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement ;
- créer les conditions d'une plus grande résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique ;
- favoriser l'équité et l'inclusion pour une gestion collective et responsable des ressources communes ;
- favoriser l'inclusion et l'éducation financière des populations locales pour la promotion des économies locales.

Pour atteindre ses objectifs l'Assemblée Générale a mis en place un conseil d'Administration et l'a assignée les missions suivantes :

- asseoir les bases d'un développement autogéré, durable, protecteur l'environnement,
- travailler à faire en sorte que les politiques publiques soient en adéquation avec les besoins / aspirations des populations ;
- promouvoir un accès équitable des communautés aux ressources naturelles.

Pour atteindre efficacement les missions qu'elle s'est assignée, A2N a défini une stratégie basée sur un certain nombre de principes et de valeurs que sont :

- la valorisation des cultures ;
- la transparence ;
- la participation ;
- l'approche fondée sur les droits humains ;
- le respect de l'environnement ;
- le genre et l'équité sociale.

Au cœur de sa perpétuelle quête de bien-être économique, social et culturel des populations, A2N a choisi de mettre son action au cœur de quatre (04) principaux domaines d'intervention qui sont :

- la gestion des ressources naturelles ;
- l'appui au développement local,
- les innovations éducatives ;
- la formation professionnelle et entrepreneuriat des jeunes.

3.2 LES PROJETS EXECUTES AU COURS DE LA PERIODE SOUS REVUE

A2N bénéficie du soutien de plusieurs partenaires pour la mise en œuvre des actions. En plus de la conduite de ces projets planifiés avec les partenaires, la direction exécutive a mené d'autres types d'activités qui sont considérées comme des actions hors programme.

Au cours de la période sous revue, A2N a mis en œuvre dix projets dans les régions du centre-Nord et du Sahel.

Le budget des projets mis en œuvre ainsi que la Direction Exécutive est le suivant :

N°	Projets / Services	Partenaires	Sources de financement	Budget définitif 2022
1	DIRECTION EXECUTIVE	Multi	Multi	130 981 907
2	PARPEL	VSF-Belgique	DGD Belgique	92 968 204
3	GOLCOS	PNUD	UN PBF	10 300 000
4	YIDIGIRI	CNAF	USAID	171 147 000
5	RECOSA	Humanité & Inclusion	Union Européenne	52 354 073
6	JDDP	PNUD	UN PBF	42 371 000
7	FACILITE STABILISATION	PNUD	BMZ, UE, Ukaid, Pays bas, JICA	96 003 189
8	PRRCT	ONU Habitat	Union Européenne	97 702 150
9	PRCES	Expertise France	Union Européenne	67 824 637
10	BKF-024		Lux Dev	51 290 465
11	DJAMNAATI		AFD	327 978 500
	TOTAUX			1 140 921 125

3.3 DILIGENCES D'AUDIT

3.3.1 Objectif de l'audit

En rappel le mandat confié à l'auditeur pour le compte de A2N est le suivant :

- 1- exprimer une opinion professionnelle sur les comptes de l'exercice 2022, sur la qualité des processus administratifs, financiers et comptables en vigueur ;
- 2- s'assurer également que le système comptable en vigueur permet l'enregistrement exhaustif des recettes et des dépenses et que les journaux comptables qui en résultent sont conformes au plan comptable officiel en vigueur au Burkina ;
- 3- évaluer le dispositif du contrôle interne mis en place. A ce titre, la vérification du contrôle interne pourrait concerner entre autres :
 - la sincérité des informations données ;
 - les conventions réglementaires ;
 - les acquisitions et les cessions de titres de participation ;
 - les rémunérations perçues par les personnes les mieux rémunérées.

Au titre des contrôles généraux l'auditeur doit procéder à :

- tous les fonds reçus ont été utilisés en conformité des contrats signés, c'est-à-dire exclusivement dans le cadre des programmes et de leurs budgets ;
- tous les biens et services acquis ont été selon les procédures d'achats et d'appel d'offres prévues dans les procédures internes ;
- il existe un rapprochement clair entre les documents comptables et les éléments financiers objet des rapports ;
- les procédures d'enregistrement des dépenses et recettes sont conformes aux recommandations issues des précédents audits ;
- les procédures comptables sont conformes aux principes comptables en vigueur au Burkina Faso ;
- les procédures d'information et de décision financières sont claires, pertinentes et efficaces ;
- les dépenses sont justifiées par des pièces probantes.

3.3.2 Les principes comptables appliqués

Les états financiers sont établis selon les principes de la comptabilité du système comptable ouest africain (SYSCOHADA pour la comptabilité générale. A2N dispose d'un logiciel TOMPRO pour sa gestion comptable.

3.3.3 Diligences d'audit mises en œuvre

Nos travaux d'audit ont été effectués en accord avec les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) telles que définies par l' »International Fédération of Accountants » (IFAC). Ces standards veulent que l'audit soit planifié et exécuté de façon à pouvoir se prononcer sur la sincérité, la régularité et l'image fidèle des transactions contenues dans les états financiers.

Nos procédures d'audit ont comporté entre autres contrôles :

- la mise en œuvre des diligences normales professionnelles admises en matière d'audit des comptes ;
- la mise en œuvre des diligences supplémentaires prévues par les termes de référence de la mission ;
- la vérification du respect et de l'application correcte des procédures définissant la façon dont les opérations doivent être réalisées ;
- le contrôle des pièces justificatives afin de s'assurer que tous les fonds dépensés ont été justifiés et que les dépenses ont été correctement engagées ;
- l'appréciation des principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers ;
- la vérification de la tenue des comptes de trésorerie.
- l'examen des éléments de preuves qui justifient les montants et les informations contenus dans les états financiers ;

La mise en œuvre de ces procédures d'audit nous fournit des résultats qui constituent le fondement raisonnable de notre opinion.

4. ANNEXES

- Tdrs de la mission ;
- Lettre d'affirmation



**A2N
NODDE
NOOTO**

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable pour l'audit des comptes de l'Association Nodde Nooto (A2N) exercice 2022

Financement : Fonds propres

Entités sujettes à l'audit	<ul style="list-style-type: none">- Direction exécutive (compte fonctionnement)- Projet PARPEL 2- Projet Djamnaati- Projet RECOSA- Projet Stabilisation- Projet PRAUH-PDI- Projet USAID Yidgiri- BKF 024- Jeunes Défenseurs et Consolidateur de la Paix (JDDP)- Projet PRCCT QNU-Habitat- Projet GolCos
Pays	Burkina Faso
Autorité contractante	Association Nodde Nooto (A2N)
Date prévisionnelle de contractualisation de l'audit	Juillet 2023
Date indicative de démarrage de l'audit	Août 2023
Date indicative de fin de l'Audit :	15 septembre 2023

Juillet 2023

KGH

Table des matières

1. Contexte général	3
1.1. Cadre institutionnel.....	3
1.2. Les projets exécutés en 2022	4
1.3. Les données financières des différentes actions de A2N	6
2. Périmètre de l'audit	7
3. Objectifs de l'audit.....	7
4. Contenu de la mission	8
5. Méthodologie	10
6. Livrables	10
7. Calendrier de la mission	11
8. Information complémentaire	11
9. Profils du cabinet et de l'équipe d'auditeurs.....	11

HC#

1. Contexte général

1.1. Cadre institutionnel

L'association Nodde Nooto (A2N), est une ONG nationale de droit Burkinabè reconnue d'utilité publique (ARUP) créée en 1996 pour se mettre à l'écoute et agir avec les communautés et les partenaires pour un développement durable du Burkina Faso.

A2N s'investit depuis plusieurs années dans la promotion de la bonne gouvernance, notamment à travers plusieurs projets dédiés au renforcement de la participation citoyenne. Mais ce principe prend source au sein de la gouvernance de l'association elle-même. Les instances de gouvernance ont des rôles et responsabilités distincts mais complémentaires.

En effet, A2N est pilotée par trois (03) instances de gestion :

- ➔ **Une Assemblée Générale des membres** : elle se réunit une fois (01) par an et est l'organe suprême de l'association ;
- ➔ **Un Conseil d'Administration** : il est l'organe qui définit les grandes orientations ainsi que la stratégie de l'ONG. Il se réunit deux fois par an en session ordinaire ;
- ➔ **Une Direction Exécutive** : elle est l'organe opérationnel de l'association. Elle fonctionne indépendamment des projets/programmes et a pour mission d'assurer l'instruction, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des projets/programmes. Elle gère les budgets et œuvre pour la promotion de A2N et de ses actions.

A2N a pour objectif général de :

« Contribuer à un meilleur équilibre du patrimoine foncier et écologique par la valorisation des initiatives communautaires ».

De manière spécifique, il s'agira pour A2N de :

- ➔ Appuyer les organisations locales pour une meilleure gestion des ressources de leur milieu ;
- ➔ Accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement ;
- ➔ Crée les conditions d'une plus grande résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique ;
- ➔ Favoriser l'équité et l'inclusion pour une gestion collective et responsable des ressources communes ;
- ➔ Favoriser l'inclusion et l'éducation financière des populations locales pour la promotion des économies locales ;

Pour atteindre ces objectifs, l'assemblée générale de l'association a mis en place un conseil d'administration et l'a assigné des missions ci-après :

- Assoir les bases d'un développement autogéré, durable, protecteur de l'environnement ;
- Travailler à faire en sorte que les politiques publiques soient en adéquation avec les besoins/aspirations des populations ;
- Promouvoir un accès équitable des communautés aux ressources naturelles.

Afin d'atteindre efficacement les missions qu'elle s'est assignée A2N a défini une stratégie basée sur un certain nombre de principes et de valeurs que sont :

- ↓ la valorisation des cultures, savoirs et savoir-faire locaux ;
- ↓ la transparence : A2N agit conformément à ses engagements. A2N prône la culture de la redevabilité, par la clarté dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses budgets et programmes et le partage de l'information ;
- ↓ la participation : A2N fonde ses interventions sur les besoins et les préoccupations des communautés et des partenaires avec lesquels elle travaille. L'engagement de l'ensemble des parties prenantes est un facteur clé de succès des interventions de A2N
- ↓ l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ;
- ↓ le respect de l'environnement par la préservation des écosystèmes ;
- ↓ le genre et l'équité sociale : les besoins fondamentaux et les intérêts des femmes, des jeunes, des « groupes minoritaires » et des personnes vivant avec un handicap sont intégrés dans les approches de planification, de ciblage et de mise en œuvre des interventions de A2N.

Dans sa perpétuelle quête de bien-être économique, social et culturel des populations du Burkina Faso, A2N a choisi de mettre son action au cœur de quatre (4) principaux domaines d'intervention.

- **Gestion des Ressources Naturelles (GRN)** : la variabilité et le changement climatique influencent négativement les productions agricoles et pastorales. Cette situation ne fait qu'accentuer d'année en année la vulnérabilité des populations rurales et provoquer des conflits entre agriculteurs et éleveurs autour de l'accès et l'utilisation des ressources naturelles.
- **Appui au développement local** : les communautés à la base doivent être les porteurs de développement au niveau local. Cela n'est possible que si ces acteurs sont sensibilisés et formés.
- **Innovations éducatives** : l'éducation est un droit fondamental et A2N s'investit depuis sa création à ce qu'elle soit accessible à tous. Dans un pays, comme le Burkina Faso où ce droit n'est guère garanti, où l'analphabétisme est considéré comme le principal handicap pour le développement. A2N s'est positionné afin de garantir l'accès à l'éducation aux couches en proie à la fragilité sociale, à la pauvreté et aux pesanteurs socioculturels.
- **Formation professionnelle et entrepreneuriat des jeunes** : la précarité des jeunes constitue la plus grande menace de la paix et de la cohésion sociale. Elle trouve son origine dans le chômage, le sous-emploi et le manque de perspectives économiques. A2N travaille depuis 2006 à mettre en place des programmes de formation professionnelle et de promotion d'entrepreneuriat des jeunes.

L'essentiel de l'action de A2N est organisé autour de ces 4 domaines thématiques à travers différents projets de développement d'actions ponctuelles. Pour cette année 2022, A2N a mis en œuvre une quinzaine d'actions.

1.2. *Les projets exécutés en 2022*

Au cours de son exercice civile de 2022, A2N a mis en œuvre au total dix (10) projets dans deux régions notamment le Centre-Nord et le Sahel.

- 1) **Projet « Markets & Nutrition » USAID YIDGIRI ;**
- 2) **Projet d'Amélioration de la résilience par le petit élevage-Phase 2 (PARPEL 2)**
- 3) **Projet de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso (dans la région du Sahel) et du Niger (dans la région de Tillabéry) « Résilience & cohésion sociale au Sahel (RECOSA).**

4) Projet de préservation de la coexistence pacifique entre les populations déplacées internes et hôtes dans la Commune de Dori « Projet Djamnaati »

5) Projet d'aide d'urgence humanitaire aux personnes déplacées internes (PRAUH-PDI)

6) Projet de soutien à la stabilisation dans les communes de Falagountou et Sneytenga, « Facilité Stabilisation : Fenêtre Nationale du Burkina Faso » (Facilité Stabilisation) ;

7) Projet « renforcement de la cohésion sociale par l'insertion socio professionnelle des jeunes et des femmes dans la commune de Namissiguima » (PRECS) ;

8) Projet d'appui à la promotion, la protection des jeunes consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est (JDDP) ;

9) Projet gouvernance local et cohésion sociale (GolCos)

10) Projet de renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19 (PRCCT)

1.3. Les données financières des différents projets

Ce sont les projets pour lesquels A2N disposait des conventions signées en début d'exercice ou dont la signature était acquise.

Code	Libellé	Partenaires	Financement	Budget	Réalisations	Disponible	Taux Exécution (%)
001	Direction Exécutive	Multi	Multi	221 421 949	124 545 624	96 876 325	56%
101	PARPEL	VSF-Belgique	DGD Belgique	75 205 644	65 703 862	9 501 782	87%
301	DJAMNAATI	-	AFD	223 030 759	164 012 453	59 018 306	74%
302	RECOSA	Humanité & Inclusion	UE	54 350 102	50 190 446	4 159 656	92%
401	PRECS	Expertise France	UE	129 905 450	102 973 103	26 932 347	79%
501	BKF 024	-	Lux-Dev	56 036 702	47 236 254	8 800 448	84%
601	YIDIGIRI	CNFA	USAID	172 127 183	172 127 183	0	100%
703	PNUD-PBF JDDP	PNUD	UN PBF	42 371 000	42 371 000	0	100%
704	FACILITÉ STABILISATION	PNUD	BMZ, UE, UKaid, Pays Bas, JICA	96 003 189	96 003 189	0	100%
705	GolCos	PNUD	UN PBF	10 300 000	10 300 000	0	100%
706	PRRCT	ONU HABITAT	UE	95 885 471	73 030 000	22 855 471	76%
Total				1 176 637 449	948 493 114	228 144 335	81%

RCW

2. Périmètre de l'audit

Les diligences couvriront la période de janvier à décembre 2022 d'exécution de l'ensemble des actions de l'association.

Compte tenu du fait que plusieurs de ces projets ont déjà été audités par les partenaires et les rapports d'audit sont disponibles, le Cabinet d'Expertise en charge du Commissariat aux comptes peut capitaliser les travaux de ces audits.

En outre, pour les projets n'ayant pas fait objet d'audit, il peut déterminer, librement, un échantillonnage pertinent et représentatif de documents à analyser afin de fonder son opinion.

Les projets ayant déjà fait objet d'audit sont les suivants : DJAMNAATI (IA&C), REcosa (MAZARS), A2N PNUD JEUNES CONSOLIDATEURS, A2N PRECS EF(GRANT THORNTON),

L'audit concernera les comptes ouverts dans le cadre des différents projets auprès des banques suivantes : *Bank of Africa Burkina Faso* et *Ecobank Burkina Faso*. Il doit fournir les assurances que les états financiers présentent de manière fiable les transactions financières et les soldes comptables relatifs à l'exécution de cet exercice.

Intitulé compte	Référence compte	Institution bancaire
A2N-DE	BF083 0003 170039123003 - 55	Ecobank
A2N-PARPEL	BF083 0003 170039123001 - 61	Ecobank
A2N-PROJET DJAMNAATI	BF084 15001 08252380380 - 95	Bank of Africa
A2N-YIDGIRI	BF084 15001 08252380285 - 89	Bank of Africa
A2N-PNUD STABILISATION	BF084 15001 08252380378 - 04	Bank of Africa
A2N-DRC-PRAUH PDI	BF084 15001 08252380406 - 17	Bank of Africa
A2N-REcosa	BF084 15001 08252380234 - 48	Bank of Africa
A2N PNUD JEUNES CONSOLIDATEURS	BF084 15001 08252380339 - 24	Bank of Africa
A2N-PNUD GOLCOS	BF084 15001 08252380341 - 14	Bank of Africa
A2N-ONU HABITAT	BF084 15001 08252380366 - 40	Bank of Africa
A2N-LUX-DEVELOPMENT S. A	BF084 15001 08252380273 - 28	Bank of Africa
A2N-PRECS EF	BF084 15001 008252380327 - 60	Bank of Africa

En termes de volumétrie de la documentation, à titre d'information, il est précisé qu'au regard du périmètre de l'audit :

- Environ 03 marchés ont été passés par A2N au cours de l'exercice
- A2N dispose de onze (11) comptes bancaires ouverts

3. Objectifs de l'audit

L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière de l'association au 31 décembre 2022 et notamment sur les dépenses effectuées à partir des fonds versés sur les différents comptes au cours de cet exercice, au regard :

- i) de la gestion administrative, comptable et financière de l'association,
- ii) du respect des procédures prévues dans le Manuel des Procédures Administratives et Financières (en particulier les procédures de passation de marchés et le respect du circuit financier), dans les différentes conventions de financement ainsi que dans les différents documents de projets, notamment
- iii) de l'existence et de l'effectivité d'un système de contrôle adéquat,
- iv) des engagements contractuels pris par l'association, afin de s'assurer que les fonds mis à la disposition de l'association par ses partenaires ont été utilisés conformément aux fins pour lesquels ils ont été octroyés.

L'auditeur devra accorder une attention particulière au risque de fraude, de corruption ou de conflit d'intérêts.

Les livres et documents comptables, rapports d'audits comptables et financiers, rapports des commissaires aux comptes, relevés des comptes et tous rapports sur l'exécution et le contrôle de l'exercice budgétaire et financier constituent la base de vérification des états financiers de l'association. Il doit rendre compte de manière fidèle des transactions financières de l'association en s'appuyant sur une vérification exhaustive des pièces justificatives de transactions, par références aux normes et principes comptables, manuels et procédures administratives en vigueur.

4. Contenu de la mission

4.1. Un audit des états financiers et de conformité de la dépense

Objet	Activités	Livrables
Comptes et dépenses de A2N	Certification des dépenses de l'exercice	Lettre de certification des dépenses au plus tard deux semaines après la remise des pièces (rapport d'audit des pièces comptables et de la passation des marchés)

L'auditeur formulera :

- une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers de l'association accompagnée d'une analyse fournissant des éléments utiles pour la lecture de ces états financiers, tels que les événements importants qui auront eu des répercussions sur la situation financière de l'association, ses actifs et sa trésorerie, une description des principaux risques qui peuvent affecter ces éléments et les mesures mises en place par le service financier et comptable (SFC) pour mitiger ces risques et leurs effets ;
- Une opinion sur la conformité des dépenses de manière à s'assurer que les fonds sont (i) gérés conformément aux règles et procédures qui s'appliquent et notamment établies dans diverses conventions et (ii) utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été alloués.

Conformément à la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes), le consultant devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée, le cas échéant, les fraudes identifiées ou suspectées. En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à la contrepartie une lettre de confirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

Plus précisément, l'auditeur s'assurera entre autres que :

- ✓ Les comptes de la contrepartie ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes comptables en vigueur, et donnent une image fidèle de la situation financière de la

période couverte par l'audit, ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées à cette date.

- ✓ Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives aux actions de l'association. Il devrait exister des relations de correspondance évidentes entre les comptes tenus par le service financier et les rapports présentés au conseil d'administration. La mission devra réaliser des rapprochements entre les différents comptes et le suivi comptable et financier réalisé par le service financier et comptable (SFC) ainsi que d'exécuter aux procédures de circularisation nécessaires ;
- ✓ Les transactions financières effectuées pendant la période auditee et les soldes des comptes à la fin de cette période, sont admissibles, corrects et ne font pas apparaître de soldes débiteurs.

4.2. Un rapport d'analyse portant sur la conformité de l'usage des fonds

Le rapport inclura un examen de l'effectivité des rapprochements bancaires ainsi qu'une opinion sur la conformité de l'usage des fonds. L'audit de la conformité de l'usage des fonds sera complété par des rapprochements avec les différents comptes de l'association, une analyse des paiements aux fournisseurs, des avances, des acomptes (s'il y en a) et le solde disponible à la fin de l'exercice considéré. L'auditeur donnera son avis sur le respect des procédures pour les fonds reçus et pour le solde des comptes d'avance à la date de l'audit, vérifiera la conformité et l'exactitude des transactions financières durant la période auditee et le solde de trésorerie en fin de période.

4.3. Une lettre de contrôle interne

Une lettre de contrôle interne devra inclure les éléments suivants :

- ✓ Commentaires et suggestions sur les procédures de comptabilisation, de reporting, de contrôle comptable y compris l'efficacité du système de contrôle interne des décaissements du Compte Spécial et des comptes de l'association ;
- ✓ Analyse de la mise en œuvre des recommandations de l'auditeur interne (le cas échéant)
- ✓ Analyse de l'effectivité de l'organisation des services chargés de la gestion fiduciaire (effectifs, plan de charge, management) et des besoins de renforcement de capacités, le cas échéant
- ✓ Relevé des cas de non-respects de procédures identifiés
- ✓ Pour les faiblesses, anomalies ou irrégularités relevés lors de l'audit, indication des causes internes et externes, catégorisation par type de problèmes et propositions de mesures de régularisation (les commentaires porteront notamment sur les causes internes et externes des anomalies ou faiblesses observées) ;
- ✓ Élaboration d'une matrice de recommandations actuelles pour l'amélioration de la gestion administrative et financière de l'ONG et son système de contrôle interne ;
- ✓ Élaboration d'une matrice montrant l'état des observations des précédentes missions d'audit (s'il y en a eu) et la mise en œuvre des recommandations des auditeurs par le SFC ;
- ✓ Indication des problèmes identifiés au cours de la mission d'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie de l'association ;
- ✓ *Toute autre question qu'il jugera pertinent de porter à l'attention du conseil d'administration*

Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les commentaires de la direction exécutive sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

Les recommandations devront être priorisées et adressées à l'attention du Directeur Exécutif.

Si une recommandation antérieure est partiellement atteinte, l'auditeur devra préciser quelles sont les activités complémentaires à mettre en place pour remplir totalement la recommandation. Pour toutes nouvelles recommandations, l'auditeur devra préciser le destinataire de la recommandation (service responsable/bénéficiaire) et prioriser les recommandations en fonction de l'importance du dysfonctionnement entraîné. La nature du risque encouru en l'absence de résolution de la difficulté devra également être précisée, ainsi que le chronogramme de mise en œuvre des recommandations priorisées. Les recommandations pourront être résumées sous forme de plans de recommandations, indiquant le degré d'importance / d'urgence de la mise en œuvre de la recommandation, le niveau responsable de la mise en œuvre ainsi qu'un échéancier de mise en œuvre.

5. Méthodologie

L'auditeur utilisera les méthodes décrites dans son offre lui permettant d'émettre :

- ✓ D'une opinion professionnelle et indépendante sur la légitimité, la régularité, la sincérité et l'effectivité des états financiers présentés par la direction exécutive à la date du 31-12-2022 et des rapports d'exécution financiers adressé au conseil d'administration qui en découlent ;
- ✓ D'une opinion professionnelle et indépendante sur la conformité de l'ensemble des dépenses effectuées aux dates des demandes de remboursement ou d'avances ayant eu lieu pendant la période auditee, les procédures se rapportant à la gestion des comptes des projets et celui de l'ONG et le respect des procédures s'appliquant à la passation et à l'exécution des marchés. ;
- ✓ D'une appréciation de l'utilisation efficiente des fonds au travers d'une comparaison des coûts avec des éléments de référence pertinents ;
- ✓ D'une opinion professionnelle sur la conformité avec les procédures s'appliquant au circuit fiduciaire utilisé ainsi qu'un examen des rapprochements bancaires ;
- ✓ D'un ensemble d'avis propres de l'auditeur en matière d'organisation administrative (dont l'organisation du contrôle interne), de gestion et d'exécution financière et comptable et d'un ensemble de recommandations motivées et évaluées – en référence à l'état de mise en œuvre des recommandations des audits antérieurs (s'il y a lieu) - destinées à conforter et pérenniser l'organisation et le système de gestion mis en œuvre au sein de l'association

L'audit donnera lieu à tous les tests, vérifications et contrôles que l'auditeur jugera nécessaires en la circonstance.

Pour chacune des étapes de sa mission, l'auditeur décrira la méthodologie employée, les tests utilisés et les résultats obtenus.

Concernant les contrôles relatifs aux marchés, l'auditeur devra effectuer un contrôle systématique pour chaque type de marché (marchés de travaux, marchés de fournitures et services courants et marchés de prestations intellectuelles).

L'auditeur procédera à la réalisation de recouplements nécessaires entre les différents Livres et autres documents comptables et financiers afin de s'assurer de l'exhaustivité de la comptabilité tenue et présentée.

6. Livrables

Conformément aux objectifs de l'audit et au contenu de la mission, les livrables attendus, pour chaque audit énuméré au point 1.3 ci-dessus, sont les suivants :

(a) Le rapport d'audit décomposé en les parties suivantes :

- 1) Un rapport d'audit des états financiers présentés par la direction exécutive ;
- 2) Un rapport d'analyse portant sur la conformité de l'usage des fonds

- 3) Un rapport d'évaluation de la conformité de la passation et de l'exécution des marchés
- 4) Un rapport sur le contrôle interne et

(b) le cas échéant, un rapport sur la gestion du compte spécial

7. Calendrier de la mission

Le présent mandat a pour objet la certification des comptes de l'association au 31 décembre 2022. Les informations, tant financières que non financières, soumises au contrôle de l'auditeur permettront de s'assurer de l'existence réelle ainsi que de la précision et de l'éligibilité des dépenses déclarées par la direction exécutive dans les rapports financiers.

Le calendrier suivant établit les périodes concernées par chaque audit :

Période	Dates (indicatif)	Livrable
Début de la mission	18-08-2023	Lettre de mission et listing des documents à préparer
Restitution	04-09-2023	Lettre de synthèse
Transmission du rapport provisoire	11-09-2023	Rapport provisoire
Transmission du rapport final	15-09-2023	Rapport final

Les dates de période indiquées dans le tableau ci-dessus pourront être revues en cas de prolongation de l'action ou de retard dans les activités. Le coût du contrat d'audit ne sera pas revu en cas de prolongation ou de décalage des périodes.

L'auditeur prendra toutes les dispositions utiles afin de démarrer effectivement les travaux d'audit au plus tard dix (10) jours après notification officielle de l'ordre de commencer les travaux.

Au terme de son travail sur site, l'auditeur disposera de 30 jours pour rendre son rapport provisoire.

8. Information complémentaire

L'auditeur aura accès à toute la documentation légale, comptable et financière, les correspondances et toute autre information relative à A2N qu'il aura jugé nécessaire. L'auditeur obtiendra une confirmation des montants décaissés et du solde des comptes notamment auprès de la direction exécutive. Les informations disponibles devraient inclure les copies : du document d'évaluation des projets (si disponible), les conventions de financement, le rapport d'évaluation de la gestion financière et les rapports de contrôle interne.

Il est précisé que des audits comptables annuels ont été effectués pour les années 2016 et 2018. Ils devront être communiqués.

9. Profils du cabinet et de l'équipe d'auditeurs

Le cabinet d'audit sélectionné devra être un cabinet national membre d'un ordre professionnel comptable reconnu par la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), et ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des ONG.

La composition de la mission est laissée à l'appréciation du Prestataire. La mission devra toutefois comprendre au moins deux personnes, dont la configuration proposée, pour la mission, doit veiller à la spécificité d'intervention qui se déroulera d'une part, auprès de services relevant du secteur public et, d'autre part, auprès d'opérateurs du secteur privé et/ou associatif. Il faudra à minima :

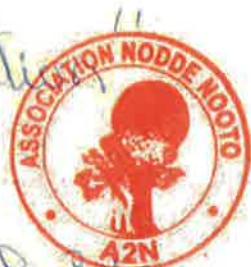
- ✓ Un spécialiste en passation des marchés publics disposant d'au moins de trois (3) années d'expérience au niveau des marchés publics ainsi que dans le domaine de la passation des marchés pour des projets/programmes financés par des partenaires au développement ;
- ✓ Un auditeur senior ou confirmé qualifié, possédant un diplôme universitaire et une qualification professionnelle pertinente en comptabilité et/ou audit, passation de marchés, audit et/ou contrôle des travaux et disposer d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle en tant qu'auditeur qualifié dans le domaine de l'audit des projets/programmes sur financement des bailleurs de fonds internationaux.

“ Bon pour appellation

La PCH

Marabout

Honadia Karibon Chaine





A2N
NODDE
NOOTO

Réf/N°2023-063/A2N-DE/09

Dori, le 25 septembre 2023

Monsieur l'Associé-Gérant

Cabinet International Audit & Consulting (IA&C)

Rue 30.161, Quartier Karparla, Secteur 51

09 BP 654 Ouagadougou 09 Burkina Faso

Tél Bureau : +226 25 37 27 33

E-mail : contact@iac-afrique.com

OUAGADOUGOU

Objet : Lettre d'affirmation

Monsieur,

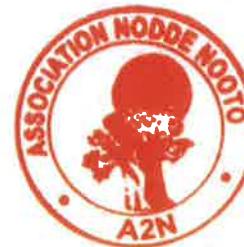
Veuillez trouver ci-après, confirmation des renseignements que nous vous avons communiqués, et des opinions que nous avons exprimées à l'occasion de votre mission d'audit des comptes de l'Association Nodde Nooto (A2N) pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2023.

1. Votre mission qui s'est déroulée du 18 au 11 septembre 2023 vise à émettre une opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes.
2. Nous assumons la responsabilité de la présentation des états financiers établis en conformité avec les principes comptables généralement admis, et donnant une image fidèle des opérations ainsi que la situation financière et du patrimoine des différents comptes, période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022
3. Nous n'avons connaissance d'aucune irrégularité mettant en cause les responsables de l'extension des différents comptes de l'Association qui jouent un rôle important dans les systèmes de contrôle interne, ni d'aucune irrégularité susceptible d'avoir une incidence significative sur les états financiers.
4. Nous avons mis à votre disposition tous les documents comptables financiers, toutes les données de base y afférentes, ainsi que tous les rapports financiers et d'activité au cours de l'exercice.

5. Nous confirmons l'exhaustivité des informations fournies concernant les différents comptes de l'Association.
6. Nous confirmons que les états financiers ne contiennent pas d'anomalie significative, y compris des omissions.
7. Nous confirmons que les différents comptes de l'Association ont respecté toutes les clauses des accords de financement dont la violation pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Tout en vous souhaitant une bonne réception des présentes, je vous prie d'agrérer, **Monsieur l'Associé Gérant**, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Directeur Exécutif



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Oumarou CISSE".

Oumarou CISSE

Association Nodde Nooto (A2N)

Association reconnue d'utilité publique

Siège social : DORI-Burkina Faso

BP 30 Dori - Secteur 1

Tél : 24 460301 Fax : 24 460014

N° Identification ONI N° 000002945 du 15-12-2017

E-mail : contact@noddenooto.org web : www.noddenooto.org